



Rennes, le 31 mars 2021

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Marché du poisson : les prix toujours « confinés »**

La conjoncture économique liée à la crise sanitaire continue de peser lourdement sur le marché des produits de la mer. Si la pêche côtière parvient à mieux résister, les flottilles hauturières bretonnes ne trouvent pas leur compte.

Les cours des ventes sous criée demeurent à un niveau très bas et s'effondrent même certaines semaines comme en ce moment à quelques jours des fêtes de Pâques.

Lionel MORVEEN, patron armateur du chalutier hauturier le KERFLOUS au Guilvinec depuis 15 ans n'a jamais vu ça : **« Avec un prix moyen un peu au-dessus de deux euros le kilo, nous sommes revenus aux prix du premier confinement en mars 2020 mais avec un gazole dont les cours se sont envolés ».**

La frustration est grande au sein des équipages alors que les captures sont au rendez-vous et que les cours ne sont pas forcément répercutés sur les étals. Certains matelots parlent de ne plus repartir en mer ou se tournent vers des pêcheries moins impactées par la crise.

Que faire face à des événements aussi incontrôlables que la COVID, le BREXIT ou les cours du pétrole ?

Olivier LE NEZET, président du CRPMEM de Bretagne, ne peut que constater l'ampleur des difficultés. Il en appelle à la solidarité et à la responsabilité de chacun au sein de la filière mais pas seulement : **« Les consommateurs ont été au rendez-vous lors du premier confinement en 2020, en diversifiant leurs achats de poissons et en favorisant ceux pêchés par des navires français, ils peuvent aider nos pêcheurs à passer le cap. »**

Comme les autres filières de l'alimentation, l'avenir de la pêche bretonne passe donc par un circuit de commercialisation responsable et par le choix des consommateurs.

Et pour aider les consommateurs, les comités des pêches et les organisations de producteurs de Bretagne appellent à une généralisation des marques d'origine afin de pouvoir faire la différence entre la production des navires français et les importations.